REUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7402627501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7402627501

Cette annonce a été mise en ligne le **4 avril 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Notaires de France

Etude de Maître Nicolas MELON, Notaire associé à ANGERS (Maine-et Loire), 1 rue Desjardins

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MELON , Notaire associé, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Nicolas MELON, Notaire à Angers», titulaire d'un office notarial dont le siège social est à ANGERS (Maine et Loire), 1 rue Desjardins , le 1er avril 2025 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet, en France et à l'étranger :
L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à

l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opération peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres.
Dénomination : YALA
Siège social : ANGERS (49000), 16 rue François Cévert.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social fixe : 100 euros divisé en 100 actions de 1 EUROS euros chacune.
Cession d'actions et agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, seules les cessions entre associés interviennent librement.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Président : Le président est Monsieur Yann HARDY demeurant à ANGERS (49000), 79 route de la Pyramide.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

Pour avis
Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex